



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
**CACE/1198**

Le 8 juillet 2026

**Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications**

Objet: **Commission d'études 3 des radiocommunications  
(Propagation des ondes radioélectriques)**

- **Proposition d'adoption de 3 projets de Recommandation UIT-R révisée et approbation simultanée par correspondance de ces projets, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

À sa réunion tenue le 26 juin 2026, la Commission d'études 3 des radiocommunications a décidé de demander l'adoption par correspondance de 3 projets de Recommandation UIT-R révisée (§ A 2.6.2 de la Résolution [UIT-R 1-9](#)) et a décidé en outre d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-9. Les titres et résumés des projets de Recommandation figurent dans l'Annexe de la présente lettre. Un État Membre qui soulève une objection au sujet de l'adoption d'un projet de Recommandation est prié d'informer le Directeur et le président de la commission d'études des raisons de cette objection.

La période d'examen durera deux mois, jusqu'au 8 septembre 2026. Si, au cours de cette période, aucun État Membre ne soulève d'objection, les projets de Recommandation seront considérés comme adoptés par la Commission d'études 3. En outre, puisque la procédure PAAS est appliquée, l'adoption des projets de Recommandation est considérée comme valant approbation.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats des procédures susmentionnées seront communiqués dans une circulaire administrative et les Recommandations approuvées seront publiées dans les meilleurs délais (voir <http://www.itu.int/pub/R-REC>).

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments des projets de Recommandation mentionnés dans la présente lettre, est priée de transmettre lesdites informations au Secrétariat dans les meilleurs délais. La politique commune en matière de brevets de l'UIT T/UIT R/ISO/CEI est disponible à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx>.

Mario Maniewicz  
Directeur

**Annexe:** Titres et résumés des projets de Recommandation

**Documents:** Documents 3/80(Rév.1), 3/82(Rév.1), 3/84

Ces documents sont disponibles en format électronique à l'adresse <https://www.itu.int/md/R23-SG03-C/en>

## **Annexe**

### **Titres et résumés des projets de Recommandation UIT-R**

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.372-17

Document 3/80(Rév.1)

#### **Bruit radioélectrique**

Ce projet de révision intègre le modèle de bruit radioélectrique en intérieur figurant dans la Partie 6 de la Recommandation UIT-R P.372.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.2041-0

Document 3/82(Rév.1)

#### **Prévision de l'affaiblissement sur des liaisons entre un terminal aéroporté et l'espace et entre un terminal aéroporté et la surface de la Terre**

Les modifications proposées comprennent:

- 1 Une mise à jour de la description de la Recommandation UIT-R P.528 pour refléter la description en vigueur.
- 2 La suppression de la note du § 3 concernant les différentes variables utilisées dans la Recommandation UIT-R P.676 et dans les Recommandations UIT-R P.836 et UIT-R P.618, car elle n'est plus applicable compte tenu des récentes mises à jour de la Recommandation UIT-R P.676.
- 3 La définition d'une limite inférieure pour la fréquence.
- 4 La mise à jour des équations relatives à l'absorption gazeuse pour tenir compte des mises à jour de la Recommandation UIT-R P.676.
- 5 L'adjonction de parties intitulées «Mots clés» et «Recommandations et Rapports UIT-R connexes».

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.311-19

Document 3/84

#### **Acquisition, présentation et analyse des données dans les études relatives à la propagation des ondes radioélectriques**

Le projet de révision de la Recommandation UIT-R P.311-19 contient des tableaux de données expérimentales supplémentaires pour les cas de mesures effectuées en vue de l'élaboration et de la mise à l'essai de modèles pour la durée des intervalles entre les précipitations et l'évaluation de l'affaiblissement de la diversité orbitale.

---